

URBANISME AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de :

- **permis d'urbanisme**
- ~~— permis d'urbanisme de constructions groupées~~
- ~~— permis d'urbanisation~~
- ~~— modification du permis d'urbanisation~~
- ~~— certificat d'urbanisme n°2~~

Le demandeur est **Monsieur Nelson De Oliveira**
demeurant ~~à~~ **les bureaux se trouvant Avenue Edmond Leburton, 29 bte 21 à 4300 WAREMME**

Les biens concernés sont situés à **Waremmé, rue du Marché, 2, cadastrés 1^{ère} division section C n° 351 e et 351/2**

Le projet consiste en **la transformation d'un rez-de-chaussée, création d'un accès PMR et transformation d'une plate-forme en terrasse** et présente les caractéristiques suivantes : **Ce projet déroge aux normes du Guide Régional d'Urbanisme (accessibilité PMR au niveau du trottoir).**

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : **Ville de Waremmé – Service de l'Urbanisme, rue J. Wauters, 2 à 4300 WAREMME,**

- **tous les jours ouvrables de 9h00 à 12h00 ainsi que les mercredis de 14 h à 16 h sur rendez-vous.**
- **les samedis 11/04/2026 et 18/04/2026 de 9 h à 12 h sur rendez-vous (celui-ci doit être pris 24 heures à l'avance auprès de M. Alain HOSTE au 019/67.99.28 ou par mail urbanisme@waremme.be)**

L'enquête publique est ouverte le ~~09/04/2026~~ et clôturée le ~~23/04/2026~~

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- **par courrier ordinaire, à l'adresse suivante : Ville de Waremmé, rue J. Wauters, 2 à 4300 WAREMME.**
- **par courriel électronique, à l'adresse suivante : urbanisme@waremme.be**
- **par remise auprès du Service de l'Urbanisme de la Ville de Waremmé, rue J. Wauters, 2 à 4300 WAREMME.**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période auprès du Service de l'Urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête publique.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le ~~23/04/2026~~ à 15 h au Service de l'Urbanisme de la Ville de Waremmé.

Par le Collège,

Le Directeur Général,

 Stéphane LECLERCQ

Le Bourgmestre,

 Raphaël DUBOIS